



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
LIMITEE
A/C.2/L.422
28 octobre 1959
ORIGINAL : FRANCAIS

Quatorzième session
DEUXIEME COMMISSION
Points 30 et 12 de l'ordre du jour

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES PAYS SOUS-DEVELOPPES
ET RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Déclaration faite par M. Philippe de Seynes, Sous-Secrétaire
aux Affaires économiques et sociales

L'usage s'est établi d'ouvrir ce débat général par un rappel des principaux éléments de la conjoncture économique mondiale, et je voudrais, une fois de plus, avec votre permission, me conformer à cette tradition.

Les tendances expansionnistes ont prévalu tout au long de l'année qui s'est écoulée depuis que j'ai eu le privilège de prendre la parole devant cette Commission.

Dans l'ensemble des pays industriels, la reprise amorcée l'automne dernier s'est poursuivie. La production et les revenus ont continué de progresser atteignant de nouveaux records aux Etats-Unis, malgré le ralentissement récent résultant de la grève de l'acier, plus modérés en Europe occidentale, en raison sans doute de la plus faible amplitude du mouvement cyclique total. Les indices de l'emploi se sont également redressés, mais de manière moins prononcée que ceux de la production et la différence mesure l'accroissement significatif de la productivité. Cet accroissement, dans bien des pays, a dépassé celui du taux des salaires, contribuant ainsi à la stabilité des prix. La combinaison d'un excédent de main-d'oeuvre et d'une capacité productive sous-employée exercera sans doute, pendant quelque temps encore, une action de freinage sur le développement total des investissements, mais elle permet d'assurer une expansion considérable de la production dans les années qui viennent.

Dans les pays d'économie planifiée, la production industrielle a continué de connaître des taux de croissance élevés, comparables à ceux de la période précédente, stimulée par le lancement de nouveaux plans à long terme, mais l'effet

total sur les revenus a été atténué par la médiocrité des récoltes. L'augmentation de la production totale a été suffisante, non seulement pour alimenter les nouveaux programmes d'investissements, mais aussi pour répondre à une demande croissante de biens de consommation, provoquée par l'augmentation des salaires, des prestations sociales et des revenus des agriculteurs. La Chine continentale cependant fait exception : bien que la production totale ait augmenté considérablement au cours du premier semestre de 1959, les objectifs de production pour cette année ont dû y être sérieusement révisés à la lumière des résultats de 1958, et les revenus monétaires ayant augmenté plus rapidement que l'offre des biens de consommation, des pénuries sont apparues.

Dans le secteur des pays sous-développés, enfin, la situation, dominée par les cours des matières premières, a évolué comme toujours de façon variable. Les récoltes ont été, en général, plus abondantes que l'an passé, mais il s'en faut de beaucoup que la fin de période de récession ait donné le signal d'un raffermissement général et uniforme des cours des produits de base. En dépit d'une amélioration sensible des prix moyens des métaux non ferreux, du caoutchouc, des huiles et matières grasses, l'indice général des prix des matières premières faisant l'objet d'échanges internationaux était, au cours du premier semestre de 1959, inférieur de 4 pour 100 à celui de la période correspondante de 1958. Si l'on peut noter un raffermissement récent sur les marchés de la laine, du coton à fibres longues, du bois et de l'huile de lin, les prix restent déprimés sur les marchés du café, du sucre, du coton à fibres courtes, indiquant que des ajustements sévères dans la capacité de production restent encore à accomplir. La faiblesse sur les marchés de combustibles - phénomène nouveau dans le monde d'après guerre - est sans doute temporaire, mais il faut s'attendre à des modifications dans les positions relatives des diverses sources d'énergie, en conséquence de l'évolution rapide des techniques de production.

Dans l'ensemble, le déficit de la balance commerciale des pays sous-développés, au cours du premier semestre de 1959, s'est trouvé inférieur à celui de la période correspondante de 1958. Cette amélioration n'a pu être obtenue qu'au prix d'une nouvelle réduction des importations, bien qu'on puisse relever certains progrès notables dans le secteur des exportations dont les revenus ont dépassé, au cours du premier trimestre de 1959 ceux du premier trimestre de 1958. Malgré le déficit commercial, les réserves en or et en devises étrangères des pays sous-développés

/...

se trouvaient, au milieu de 1959, à un niveau quelque peu supérieur à celui de l'année antérieure, reflétant ainsi les mouvements de capitaux vers ces pays.

La reprise économique s'accompagne d'un renouveau du commerce extérieur dont bénéficient essentiellement l'Europe occidentale et le Japon. Selon les statistiques préliminaires du premier semestre de 1959, les exportations en provenance des pays de l'Europe de l'Ouest dépassent de 5 pour 100 celles du premier semestre de 1958 et de plus de 2 pour 100 le niveau atteint en 1957. Grâce au développement soutenu de leurs exportations, joint à l'amélioration de leurs termes de l'échange, les principaux pays de cette région ont pu considérablement renforcer leur position vis-à-vis du reste du monde et franchir au début de l'année une nouvelle et importante étape vers la convertibilité complète de leurs monnaies. Aux Etats-Unis, en revanche, les importations ont augmenté, en même temps que les revenus, mais les exportations ont continué de décliner à mesure que les conditions de l'offre s'amélioraient en Europe occidentale et que la demande fléchissait en Amérique latine. Malgré une diminution des transferts de capitaux, les sorties d'or ont continué, avec toutefois un ralentissement de ce mouvement depuis la fin de 1958.

* * *

Les mouvements cycliques ont chacun leur individualité propre. Ils se déroulent dans le cadre de tendances à long terme qu'ils accentuent, ou contrarient, selon les cas, et ils laissent après eux une combinaison de facteurs souvent très différents de celle des périodes antérieures. Il faut se féliciter de pouvoir aujourd'hui parler de la dernière récession au passé. Elle laisse cependant derrière elle des problèmes qui sont dignes de retenir l'attention d'une instance internationale telle que ce Comité.

Des changements spectaculaires se sont produits dans la répartition mondiale des avoirs en or et en devises. Il y a quelques années, on était généralement enclin à considérer qu'une récession, même de faible amplitude, aux Etats-Unis, devait provoquer dans le reste du monde une sévère diminution des réserves d'or et de devises. Cette analyse doit être révisée à la suite de l'expérience des récessions d'après-guerre. Durant la dernière récession, les Etats-Unis, loin d'exercer une pression quelconque sur les ressources en devises étrangères des autres pays, ont subi des sorties d'or vers ces pays à un taux sans précédent.

/...

Il y a, sans doute, certaines causes immédiates à cet état de choses inattendu : la faiblesse cyclique de la demande pour les produits des Etats-Unis à l'étranger, et la baisse des exportations américaines par rapport aux niveaux atteints en 1957 à la suite de la crise de Suez. Mais il y a aussi, semble-t-il, un phénomène plus durable - ce qu'on pourrait appeler un retour progressif à une situation plus normale du commerce international, résultant du redressement de la capacité d'exportation de l'Europe occidentale. Le changement de décor intervenu sur la scène monétaire internationale semble parfois susciter des inquiétudes. Certains ont quelques difficultés à s'habituer au cadre nouveau, même si celui-ci est à certains égards plus normal que celui qui prévalait antérieurement. Il semble que l'on éprouve quelque dépaysement devant un monde où le dollar n'occupe plus la position exclusive et exceptionnelle qu'il assumait après la guerre, où la convertibilité accrue offre des facilités dont on avait perdu l'habitude, où les mouvements spontanés de capitaux répondent aux différences des taux d'intérêt pratiqués sur les divers marchés, aux perspectives d'investissement résultant des différents rythmes d'expansion, où ils se déterminent en fonction des avantages comparés de la liquidité et du rendement, en bref, où ils retrouvent - au moins en partie - leur rôle d'élément d'équilibre dans le fonctionnement de l'économie internationale au lieu d'être essentiellement un élément de désordre.

Il y a évidemment un certain nombre de conséquences qui résultent de la situation présente. Les nouvelles responsabilités de l'Europe ont été, en quelque sorte, le "motif conducteur" des réunions de Washington, comme elles le sont, en ce moment même, à la session du GATT, et il est encourageant de constater que ces responsabilités sont très largement reconnues et acceptées par les gouvernements européens. Il faut espérer que les difficultés que l'Europe rencontre à l'heure actuelle dans l'harmonisation de ses différentes entreprises d'intégration économique n'auront pas pour effet de ralentir la poursuite d'une politique de plus complète libéralisation des échanges et d'intensification des programmes d'aide extérieure, particulièrement dans les régions sous-développées du monde. L'Europe a, depuis la fin de la guerre, contribué très efficacement à l'élaboration de la théorie du "bon créancier" et ne devrait pas éprouver de difficultés conceptuelles à définir l'attitude qui convient à sa position présente.

/...

Longtemps, les Etats-Unis se sont trouvés dans la situation heureuse - et à vrai dire exceptionnelle - où leurs décisions affectant la politique économique, tant intérieure qu'extérieure, pouvaient être élaborées sans qu'il soit nécessaire de se préoccuper de leurs conséquences sur la balance des paiements. Le monde a très largement bénéficié de cette situation et peut-être s'y était-il trop facilement habitué; il faut reconnaître que cette période est maintenant close. Ceci ne veut pas dire que la politique des Etats-Unis doit nécessairement changer son orientation, mais peut-être que certaines de ses modalités vont être remises en cause. En tous cas, il y a désormais un problème nouveau, un facteur de complication qui s'est introduit dans la politique internationale et qui ne fait que souligner plus vivement la nécessité de développer les habitudes de consultation et de coopération en vue de l'harmonisation des politiques monétaires et commerciales. Les progrès déjà réalisés vers la convertibilité accentuent, plutôt qu'ils ne diminuent cette nécessité.

J'ai parlé, Monsieur le Président, de retour à des conditions plus normales; il ne faudrait pas se méprendre sur la portée de cette expression : il y a dans la situation présente des éléments que l'on ne doit pas nécessairement considérer comme permanents. Nous devons, me semble-t-il, au sein de cette Organisation, persister à croire que les circonstances qui ont conduit au niveau élevé des dépenses militaires à travers le monde, s'amélioreront dans un avenir pas trop lointain. A lui seul, ce facteur pourrait avoir des conséquences d'une portée considérable pour la balance des paiements des Etats-Unis. C'est peut-être en partie pour cette raison, et aussi parce qu'il n'est pas certain que les mouvements cycliques récents puissent être considérés comme typiques, que certains pays de l'Europe occidentale n'envisagent pas sans quelque appréhension une transition trop rapide vers un régime commercial libre de toute discrimination. Les discussions récentes au Fonds monétaire international ont montré clairement l'existence de telles appréhensions.

L'évolution du système international des échanges et des paiements sera sans doute plus que jamais à l'ordre du jour des principales instances intergouvernementales. Les progrès déjà accomplis ne doivent pas conduire à sous-estimer les difficultés et le danger qu'il pourrait y avoir à formuler des conclusions

trop hâtives. Si, en Europe, les étapes déjà franchies dans la voie de la convertibilité doivent naturellement conduire à une nouvelle libéralisation des échanges commerciaux, le même enchaînement de circonstances peut ne pas se répéter ailleurs. Il serait imprudent de vouloir dès maintenant appliquer une règle unique à l'ensemble du monde. Dans beaucoup de pays sous-développés, un retour immédiat ou prochain à la convertibilité ne pourrait s'accomplir qu'au prix du maintien, si ce n'est de l'aggravation, des restrictions commerciales. De fortes pressions sur la balance des comptes sont souvent une conséquence inévitable d'une politique de développement poursuivie avec quelque vigueur et il y a des instances dans lesquelles il est difficile d'espérer pour une période prévisible un allègement de ces pressions. Le contrôle des changes et les arrangements bilatéraux sont parfois la seule alternative à une série de dévaluations monétaires successives. Dans certaines circonstances, il n'est pas exclu, ainsi qu'il ressort d'ailleurs de l'expérience européenne, que des accords multilatéraux assortis, au besoin, d'un système préférentiel, puissent efficacement stimuler les mouvements internationaux de marchandises et de capitaux. C'est à la lumière de tels facteurs, et en conservant à l'esprit l'ensemble des objectifs d'une politique de développement, qu'il convient de juger certaines négociations actuellement en cours. Je pense, en particulier, au projet à l'étude en Amérique latine pour la mise au point d'un système régional de paiements destiné à faciliter le processus d'intégration économique. Des accords de cette nature soulèvent inévitablement des objections parce qu'ils semblent faire obstacle au progrès vers un ordre plus universel. Mais, dans les circonstances présentes, la recherche trop rapide d'une convertibilité totale pourrait s'accomplir aux dépens d'autres objectifs également importants. Il y a là un dilemme qui ne peut être surmonté que sur la base de compromis formulés dans un esprit pragmatique.

* * *

La récession a, une fois de plus, souligné la complexité du mécanisme des économies modernes, l'interférence des tendances et parfois les conflits entre divers objectifs fondamentaux. La recherche de l'équilibre est sans doute, aujourd'hui plus qu'autrefois, mise à l'épreuve par les exigences de la croissance

/...

économique. Le Conseil économique et social a, cet été, offert sa contribution à ce débat fondamental de l'époque contemporaine et je ne voudrais pas y insister si ce n'est pour souligner qu'il y a, à mon sens, un réel danger à traiter le problème comme une querelle doctrinale, à assumer publiquement des positions qui accentuent les antinomies, plus qu'elles ne contribuent à les résoudre.

S'il n'y a guère de doutes quant aux objectifs, il peut exister de grandes divergences de vues sur la stratégie et la tactique à employer pour les atteindre.

Dans un mécanisme aussi délicat qu'une économie moderne - fondée sur une division du travail extrêmement poussée et sur un système d'échanges complexes - la marge de tolérance de part et d'autre du point d'équilibre n'est pas très large. Cette marge, une fois franchie, les forces cumulatives de l'inflation ou de la déflation peuvent entraîner l'économie dans l'un ou l'autre des deux cercles vicieux que sont la hausse des prix et la diminution de l'emploi. Par ailleurs, il n'est pas toujours facile de déceler rapidement et avec certitude les causes exactes du déséquilibre. Elles tiennent souvent à la situation budgétaire, en particulier dans certains pays sous-développés où la tendance à dépenser l'emporte sur les moyens, ou la volonté, d'imposer. En période d'expansion rapide, l'équilibre peut être menacé par la demande supplémentaire qu'engendre le processus d'investissement lui-même. L'excédent de la demande peut aussi provenir d'éléments institutionnels à la faveur desquels les prix des facteurs de production et des produits eux-mêmes sont fixés de telle façon que les revenus monétaires globaux qui en résultent ne sont plus, dans l'ensemble, en rapport avec la production disponible. En outre, on a peut-être tendance à perdre de vue que l'équilibre peut être menacé du côté de l'offre aussi bien que du côté de la demande : si l'offre devient déficitaire dans le secteur clé des biens de consommation, un climat peut se développer à la faveur duquel certains groupes parviennent à s'approprier une part indue du revenu national, en même temps qu'une poussée inflationniste supplémentaire est imprimée à l'ensemble de l'économie. Réciproquement, l'existence d'une offre excédentaire de certains produits peut, ainsi qu'en témoigne l'expérience de ces deux dernières années, déclencher des forces déflationnistes difficiles à combattre dans les pays où ces produits représentent l'essentiel du commerce d'exportation.

/...

L'équilibre ne peut résulter d'une recette simple, universelle mais seulement d'une combinaison de mesures dont chacune prise isolément pourrait être insuffisante ou dangereuse, d'un dosage subtil qui relève de l'art du praticien plutôt que de la controverse doctrinale. Rien n'est sans doute plus important que de donner aux praticiens les instruments qui leur permettent d'arriver à des décisions rationnelles, d'évaluer à tout instant l'incidence des opérations de l'Etat sur l'économie et l'influence réciproque des différents secteurs économiques. C'est dans cet esprit que le Secrétariat a poursuivi ses activités concernant la classification budgétaire et la comptabilité nationale et qu'il se propose d'intensifier ses efforts sur les diverses techniques de programmation.

Une fois de plus, Monsieur le Président, le Conseil économique et social consacre une part importante de ses observations au domaine des matières premières, où l'horizon ne semble pas s'éclaircir de manière décisive. Si ce problème n'avait qu'une incidence limitée à certains produits, dans certains pays, il serait déjà justiciable de l'attention de cette Assemblée. Mais il est beaucoup plus. Il a des répercussions profondes sur la substance même de l'économie mondiale; à travers le réseau complexe des échanges internationaux, il affecte l'existence de millions d'individus occupés à cultiver ou à extraire les produits en question.

Lorsqu'on passe en revue les effets de la récession sur l'économie mondiale, on ne peut manquer d'être frappés d'une antinomie fondamentale. Les pays industriels ont supporté ces quelques mois sans que leur équilibre fondamental ait été mis en cause. Mais pour l'ensemble des pays sous-développés, la récession a apporté son cortège habituel de soucis et de difficultés et souvent compromis - ou tout au moins considérablement retardé - le succès des plans de développement. Le tableau de ces difficultés est tracé avec beaucoup de détails dans le Rapport sur l'économie mondiale qui a été soumis au Conseil économique et social cette année même et ce n'est certes pas le tableau d'une "harmonie naturelle".

Cette Commission ne peut se dispenser d'évaluer une fois de plus, comme les années précédentes, l'efficacité des efforts déployés par la Communauté internationale dans le domaine des produits de base. Le bilan de l'année qui vient de s'écouler comporte le renouvellement des accords internationaux sur le blé et le

/...

sucre, l'entrée en vigueur d'un accord sur l'huile d'olive, la réunion, sous l'égide de la FAO, des groupes d'étude où se confrontent périodiquement les disponibilités et les besoins, les progrès accomplis vers la formation d'un groupe similaire pour l'examen régulier de la situation des marchés du zinc et du plomb, la conclusion entre producteurs d'arrangements à court terme destinés à prévenir une chute plus grave des cours du café.

La décision prise, il y a deux ans, de donner une vie nouvelle à la Commission internationale des produits de base n'a pu encore porter tous ses fruits. Il est facile de souligner que cette Commission est dénuée de pouvoirs d'exécution, que sa mission l'oriente vers l'étude plutôt que vers la négociation. Mais l'étude est une étape nécessaire et importante de tout progrès dans ce domaine des produits de base. Une politique internationale de stabilisation rencontre certes des oppositions fondamentales qui tiennent à certains intérêts particuliers ou à certaines conceptions doctrinales. Mais souvent aussi, elle se heurte simplement à des incertitudes ou des hésitations qui entretiennent l'inertie et alimentent la résistance à toute tentative pour mettre en chantier des formules nouvelles. Ces incertitudes et ces hésitations pourraient être levées par un examen patient et systématique. Les mécanismes régulateurs qui pourraient agir efficacement sur le commerce des produits de base ne sont sans doute pas difficiles à imaginer - au moins dans leurs grandes lignes; ils ont été énumérés dans le document auquel je me référais il y a un instant, mais leurs implications restent parfois obscures et, pour cette raison même, inquiétantes. Peut-être, si l'étude des formules possibles était poursuivie avec la vigueur et l'obstination nécessaires, ferait-elle ressortir que le problème n'est pas, pour toujours, au delà des possibilités d'un monde qui a, ces dernières années, singulièrement perfectionné les modalités de l'action internationale. L'on peut, aujourd'hui, constater une souplesse nouvelle dans l'attitude de certains milieux qui, antérieurement, étaient résolument opposés à toute action internationale de stabilisation. Il est encourageant également de noter que la Communauté européenne, qui représente le plus considérable groupement importateur de matières premières et dont l'avènement prépare sans doute des changements importants dans la structure du commerce mondial,

semble placer le problème des produits de base au premier plan de ses préoccupations et manifeste une tendance heureuse à le traiter dans un cadre plus large que celui de son propre système préférentiel.

Enfin, il faut garder à l'esprit qu'une politique anticyclique est souvent insuffisante lorsque la surproduction est devenue chronique et qu'elle atteint des dimensions trop considérables. Une action polyvalente et à long terme pourrait alors seule permettre de sortir de l'impasse. Des plans de stabilisation ne peuvent réussir s'ils ne sont accompagnés de programmes comportant l'ajustement de l'offre, et ouvrant la perspective d'activités de substitution, dans le cadre d'une action à long terme que les instances internationales pourraient contribuer à définir et à promouvoir.

X X X

L'une des responsabilités majeures d'une Organisation comme la nôtre est d'étudier et d'évaluer les progrès du mécanisme institutionnel qui sert de cadre au fonctionnement de l'économie mondiale. De ce point de vue, l'année qui vient de s'écouler a été marquée par des événements importants : l'augmentation du capital de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et du Fonds monétaire international, l'entrée en scène de deux institutions de la Communauté européenne : la Banque d'investissements européens et le Fonds de développement pour les pays d'outre-mer, les formules mises au point dans le cadre du Commonwealth britannique pour de nouveaux types d'emprunts : "les exchequer loans" et les "Commonwealth assistance loans", la signature de la charte d'une banque inter-américaine. Les membres de cette Commission trouveront sans doute un motif de fierté et de satisfaction dans la création prochaine d'une association de développement économique, sous l'égide de la Banque internationale. Ils peuvent, non sans raison, y reconnaître un écho de leurs propres efforts, de leurs intenses efforts pour la promotion d'un programme d'assistance financière multilatéral, même si la formule retenue diffère quelque peu de celle qui avait été mise au point ici même.

Un grand intérêt s'est aussi récemment attaché aux mesures destinées à faciliter les mouvements de capitaux privés dans les pays sous-développés. Depuis 1955, les investissements privés internationaux augmentent régulièrement, et à une cadence plus rapide que les échanges commerciaux. Cependant, la répartition de ces investissements demeure très inégale. Le problème de la participation des capitaux privés au développement des pays qui n'ont ni ressources minérales, ni marchés intérieurs de dimensions suffisantes pour absorber la production d'entreprises rentables, reste entier. Des efforts très remarquables sont accomplis pour étendre et développer sans cesse le réseau des mesures nationales destinées à stimuler les mouvements internationaux de capitaux. On assiste ainsi au développement de certaines formules associant les investissements privés directs ou les prises de participation avec des capitaux publics d'origine nationale ou internationale. L'enquête que le Secrétariat poursuit actuellement en exécution de la résolution élaborée l'an dernier par cette Commission apportera sans doute sur ces différents aspects des précisions intéressantes.

Le nombre et l'importance des programmes destinés à la diffusion des connaissances techniques et à la création de conditions favorables aux investissements n'a cessé d'augmenter, et il y a quelques jours à peine, la Commission prenait officiellement note des premières opérations du Fonds spécial créé l'an dernier par une décision de l'Assemblée générale.

En fait, le monde dispose aujourd'hui d'un système institutionnel hautement diversifié et qui contribue largement à internationaliser le problème du développement économique. Les possibilités de l'action internationale sont cependant loin d'être épuisées et cette Commission ne manquera pas, une fois de plus, de s'interroger sur ses lacunes et les moyens d'y remédier.

Dans l'ensemble, ce ne sont peut-être pas tellement des mécanismes institutionnels nouveaux qui sont nécessaires, mais des ressources suffisantes pour alimenter le réseau qui existe déjà; ou plutôt, le problème des mécanismes serait facile à résoudre si les ressources étaient disponibles. Malgré la reconstitution d'une forte capacité d'épargne dans les pays industriels, le problème de la rareté du capital en face des besoins immenses créés par les aspirations des peuples aussi bien que par les progrès technologiques n'a rien perdu de son actualité. En fait, cette rareté sert de toile de fond à toutes nos délibérations. Mais

/...

nettement toutes les implications. Le besoin existe d'un examen compréhensif et périodique des facteurs économiques et des décisions gouvernementales qui affectent le développement économique. C'est, me semble-t-il, à un examen de cette nature que nous conviait l'an dernier le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, dans sa déclaration à l'Assemblée générale, qui a trouvé son expression dans la résolution 1316 (XIII) "Charting Anew". Des rapports qui nous sont parvenus, en exécution de cette résolution, il ne ressort pas, puis-je me permettre de le dire, que tous les gouvernements aient saisi l'importance et la portée d'un exercice de cette nature.

Enfin, il serait vain d'espérer que les initiatives des gouvernements ou des diverses instances gouvernementales puissent conduire à un développement rationnel et harmonisé, si l'on ne parvient pas à dessiner les grands traits d'une perspective d'avenir qui puissent servir de repères dans la formulation des plans à long terme. La délégation néerlandaise, à plus d'une reprise, a suggéré au Conseil économique et social qu'un effort soit entrepris pour établir une série d'objectifs de développement, à l'échelon du monde. Le Conseil économique et social, à sa dernière session, a, dans le même esprit, chargé le Secrétariat de certains travaux préliminaires qui pourraient conduire à la projection des tendances à long terme. C'est encore une expression du même besoin que l'on trouve dans le récent discours de l'honorable délégué de l'Inde devant la session plénière de l'Assemblée générale. Je voudrais relever en particulier une expression de M. Krishna Menon qui peut servir de guide aux sceptiques : "Il n'est pas nécessaire d'être visionnaire pour prendre une vue du monde".

Il s'agit d'une tâche ambitieuse qui ne peut se développer que progressivement, mais les éléments d'analyse et d'information dont dispose le monde d'aujourd'hui devraient nous permettre de faire au moins un début modeste dans la direction indiquée.

Par la Charte même, les organes économiques des Nations Unies ne disposent pas de pouvoir de décision. Mais aussi, à cause des principes de la Charte, ils disposent d'un pouvoir d'influence, qui pourrait être sans égal pourvu que les moyens de leur action soient mis en oeuvre avec intelligence et continuité. S'ils pouvaient contribuer à surmonter la dispersion et la fragmentation des efforts qui se poursuivent un peu partout aujourd'hui, et la déperdition qui en résulte, ils auraient grandement contribué à promouvoir les objectifs fondamentaux de la Charte.